

## **Inauguration voie de liaison RD941/Le Theil Vendredi 19 novembre 2010 à 15h00**

Madame, Monsieur,

Je suis heureuse de vous accueillir aujourd'hui pour l'inauguration de la voie de liaison communale entre la RD 941 et le hameau du Theil. Je suis très sensible à cette création car depuis de nombreuses années aucune voie communale n'avait vu le jour, et c'est également la première voie communale que j'inaugure depuis le début de mon premier mandat.

Ce nouveau tracé s'inscrit dans une politique d'ensemble en matière de sécurité routière. Après la mise en place de la zone bleue en centre ville, nous faisons aujourd'hui un pas concret supplémentaire dans cette réflexion globale. De plus, l'étude de sécurisation de la traversée de la ville, actuellement en court d'élaboration, entrainera certainement à l'avenir d'autres aménagements.

La création de cette voie permet de supprimer un accès dangereux sur la RD 941 dans le virage de La Ronde. Les travaux, d'un montant de 63 000 €HT, ont été suivis par le bureau d'étude A2i (Iché) et réalisés par Eurovia. Le B.E.T. Fourgeaud et les entreprises CAFSA et SOFIC ont également participé à cette réalisation. Au titre des amendes de police, l'Etat nous a attribué la somme de 30 855 €.

Je profite de l'occasion pour remercier Mme Du Chapelet, ancien propriétaire des 3 800 m<sup>2</sup> de terrain qui a accepté de nous le vendre. La communauté de communes de Noblat nous a également soutenu dans ce projet et je tiens aussi à les remercier.

Chaque riverain a pris connaissance du nouveau plan de circulation dans le courrier annonçant la réunion d'aujourd'hui, et nous ne doutons pas que vous vous l'approprierez rapidement.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous confirmer que l'an prochain nous allons aussi améliorer l'alimentation en eau potable de votre secteur, en remplaçant la conduite depuis le chemin du pavé jusqu'à l'entrée de la zone économique. Ces travaux seront menés conjointement avec le syndicat mixte DORSAL et permettront également d'acheminer l'Internet à très haut débit aux entreprises de la zone.

Je vous remercie.